



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

**ASSOCIATION**

## Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : [marion.richard@energie-partagee.org](mailto:marion.richard@energie-partagee.org)

Date limite de l'envoi des candidatures : **Jeudi 20 mai 2022**

**Je soussignée : Claire BRABAN TICCHI**

Fonction : Directrice Générale Adjointe

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée Association : SERGIES

Suppléant : Hervé LECOMTE

**Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2022**

L'organisme représenté appartient au :

Collège 1 : Membres fondateurs et assimilés

Fait à Poitiers

Date : 19/05/2022

Signature :

**Claire BRABAN TICCHI**

**DGA SERGIES**

**ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION**

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

**association@energie-partagee.org**



# ÉNERGIE PARTAGÉE

ASSOCIATION

## Présentez votre structure :

SERGIES est née en 2001 de la volonté des élus de la Vienne de s'investir dans la transition énergétique, quand les ENR étaient à l'époque émergentes.

Acteur majeur de la production d'ENR en Nouvelle Aquitaine, SERGIES agit sur la décarbonation des territoires, en associant tous les acteurs, de la phase de concertation jusqu'à la gouvernance des projets. Ainsi, les collectivités, comme les citoyens sont parties prenantes de tous nos projets.

SERGIES en quelques chiffres

⇒ *Situation au 31/12/2021 :*

**182 installations photovoltaïques**,  
représentant  
**57 ha** de  
panneaux,  
pour **96 MW**,

**14 parcs éoliens**  
comprenant  
**62 éoliennes**,  
pour **128 MW**

SERGIES partenaire de **4 unités de méthanisation ou biogaz** avec cogénération produisant annuellement **36 GWh** d'électricité,

Parc hydroélectrique d'**Hydrocop (31 installations, 82 MW, 349 GWh/an)** détenu à hauteur de 18,92 % par SERGIES.

**SERGIES, au prorata de ses participations financières dans les projets, c'est annuellement :**

- **415 GWh** de production d'origine renouvelable,
- L'équivalent de la consommation électrique de **231 000 habitants** hors chauffage (1800 kWh/habitant),
- **125 000 tonnes** de CO<sub>2</sub> économisées (300 g de CO<sub>2</sub>/kWh).

⇒ *Partenariats :*

- Une présence dans près de 40 sociétés de projet (en filiales ou participations),
- notamment aux côtés d'ENERGIE PARTAGÉE dans des projets éoliens : la ferme Eolienne d'Avessac dès 2017 (aux côtés de TESDAN LE VENT), le parc éolien de La Chapelle Montreuil avec ENERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT (SOCPE CHAMPS CHAGNOTS), mais aussi dans des projets aux côtés de la SEMER, SIP EnR (...).
- dans ses projets Photovoltaïques en impliquant les citoyens dans du financement participatif via la plateforme LUMO :

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social :* 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative :* 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

**Photovoltaïque en toiture :**  
300 000 € collectés – 500 citoyens  
**Centrales Photovoltaïques au sol :**  
867 000 € collectés – 731 citoyens  
**Photovoltaïque flottant :**  
150 000 € collectés – 104 citoyens  
**Parcs éoliens :**  
290 000 € collectés – 224 citoyens

- Historiquement dans la Vienne, SERGIES a essayé depuis plusieurs années des partenariats aux 4 coins de la France.
- Dernier projet en cours : le développement des énergies renouvelables dans le bassin de l'ADOUR où l'institution Adour a sélectionné SERGIES pour installer des centrales solaires flottantes et installations hydroélectriques. Il s'agit d'un partenariat pour l'aménagement en énergies renouvelables de 22 réservoirs, pour le soutien d'étiage en collaboration avec l'AREC Occitanie, l'Institution Adour, SEM EnR64, Enerlandes, HA-Py Energies, le Syndicat d'Énergie du Gers et Terra Energies. Dans ce cadre, SERGIES implique ENERGIE PARTAGÉE pour un accompagnement global sur la communication, l'animation et la concertation locale.

Toutes nos réalisations ont été permises grâce aux valeurs qui nous animent: proximité, citoyenneté, et performance ; au service du territoire et du collectif local.

### Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

A l'heure où la France et les territoires sont à un carrefour historique pour accélérer la transition énergétique, ENERGIE PARTAGÉE constitue un véritable outil pour soutenir le développement concerté des ENR par l'implication de collectifs de citoyens.

En tant qu'acteur historique du développement des ENR dans l'Ouest, SERGIES a toujours cherché à agir à son échelle. L'enjeu de relocalisation de l'énergie est central et ne pourra s'accélérer qu'avec une acceptabilité sociale forte de tous les acteurs – ceci constitue la raison d'être d'ENERGIE PARTAGÉE mais aussi la mienne et l'ADN de SERGIES.

Intégrer ENERGIE PARTAGÉE c'est d'abord définir et partager les orientations stratégiques du mouvement pour contribuer à cette acceptation sociale. C'est aussi faire la promotion d'ENERGIE PARTAGÉE dans toutes les instances représentatives nationales dans lesquelles SERGIES et le Groupe SOREGIES sont pleinement impliqués (AMORCE, SER, ELE ...).

### Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Intégrer le mouvement ENERGIE PARTAGÉE, c'est apporter :

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

- un réseau de partenaires que j'anime, partenaires ancrés dans les territoires qui ont à cœur de développer des projets d'ENR partout en France
- une expertise sur des sujets innovants, en cours d'exploration dans le Groupe SOREGIES avec une dimension transversale de la chaîne de l'énergie (de l'AODE, au gestionnaire de réseau, jusqu'au fournisseur local d'énergie)
- une expertise dans la communication et le marketing. L'action d'ÉNERGIE PARTAGÉE ne sera que plus forte si la façon dont on la porte est compréhensible par tous et duplicable dans les territoires de manière efficace.

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)